INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 7 décembre 2021**

* Les Bourses européennes ont poursuivi sur leur bonne lancée de la veille, les investisseurs manifestant toujours leur soulagement face aux nouvelles rassurantes concernant Omicron. Ainsi, le CAC 40 a gagné 2,91% à 7 065,39 points et l’EuroStoxx 50 s'est adjugé 3,29% à 4 273,39 points. A Wall Street, la tendance est également réjouissante en fin d’après-midi: le Dow Jones et le Nasdaq Composite progressent respectivement de 1,52% et 3,03%.
* Les places du Vieux Continent ont continué de voguer toutes voiles dehors ce mardi, le nouveau variant de Covid-19 ne semblant pas plus dangereux que les autres. A priori, Omicron ne devrait donc pas peser lourdement sur la reprise mondiale, un scénario redouté il y a encore peu.
* La tendance favorable du jour a également été alimentée par des indicateurs économiques supérieurs aux attentes, qu'il s'agisse des importations chinoises (+31,7% en novembre contre un consensus de +19,8%), de la production industrielle allemande (+2,8% en octobre contre un consensus de +0,8%) ou de l'indice Zew mesurant le sentiment des investisseurs allemands sur les perspectives économiques (29,9 en décembre, contre un consensus de 25,1).
* Reflet de la crise économique et financière touchant le pays, 100 Afghanis sont désormais nécessaires pour obtenir 1 dollar. Depuis la prise de pouvoir par les Talibans et l'arrêt de l'aide économique internationale, le pays qui en était très fortement dépendant s'enfonce dans une crise économique, financière et sociale. " Les entreprises et les ménages n'ont pas pu accéder aux dépôts bancaires, la banque centrale ayant imposé des limites strictes aux retraits de dollars américains et de monnaie locale " rappelle la Banque mondiale.
* Un consortium d'investisseurs codirigé par BlackRock va investir 15,5 milliards de dollars dans des projets de gazoducs en Arabie Saoudite. Le consortium achètera une participation de 49 % dans une nouvelle entité qui détient des droits de location de 20 ans sur les pipelines transportant le gaz de Saudi Aramco à travers le pays. Hassana Investment, contrôlée par le fonds de pension du gouvernement saoudien, dirigera le groupe aux côtés de BlackRock Real Assets.

L'opération "s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Arabie Saoudite pour vendre des actifs et utiliser l'argent pour financer de nouvelles industries, de l'intelligence artificielle aux véhicules électriques, tout en augmentant la production de pétrole et de gaz", explique Bloomberg.

* La croissance du PIB de la zone euro a progressé de 2,2% au troisième trimestre 2021 par rapport au deuxième, selon une nouvelle estimation d’Eurostat. La précédente estimation de l’office statistique de l’Union européenne était de 2,2%. En rythme annuel, la croissance du PIB est relevée à +3,9% contre +3,7% auparavant.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, celles du luxe ont été soutenues par la bonne nouvelle macroéconomique en provenance de Chine. Kering a ainsi gagné 5,74%, devant LVMH (+5,06%) et Hermès (+3,88%).
* De son côté, Veolia a limité ses gains à 0,95%, alors que l'Autorité britannique de la concurrence a estimé que le rapprochement entre Veolia et Suez était de nature à réduire la concurrence dans l'eau et les déchets.
* Pour leur part, Carrefour (-0,49%) et Danone (-0,43%) ont accusé les seules baisses du CAC 40.
* LVMH gagne 3,76% à 715,7 euros devant Kering (+3,7% à 721 euros) et Hermès (+3,62% à 1 615,5 euros) pour figurer parmi les plus fortes hausses du CAC 40. Les valeurs du luxe sont soutenues par une bonne nouvelle macroéconomique en provenance de Chine. Les importations du premier marché du secteur ont bondi de 31,7% en rythme annuel en novembre, battant le consensus qui ressortait à 19,8% après une hausse de 20,6% en octobre. Par ailleurs, le luxe profite de l'apaisement des craintes suscitées par Omicron.
* En juillet dernier, Stellantis (+2,59% à 16,69 euros) avait dévoilé sa stratégie dans l’électrification de ses véhicules. Aujourd’hui, c’est l’autre volet du « futur automobile » qui a été abordé par le constructeur : les logiciels embarqués. Le groupe issu de la fusion entre PSA et FCA vise des revenus d’environ 4 milliards d’euros d’ici 2026 grâce à ses offres produits et abonnements basés sur le Software. Un objectif qui avoisine les 20 milliards d’euros d’ici 2030.

Dans un monde où les véhicules neufs sont désormais connectés, il est possible de réaliser des mises à jours à distance des logiciels de bord et de proposer tout un ensemble de services connectés.

Actuellement, Stellantis compte 12 millions de voitures connectées monétisables dans le monde. Un chiffre qui devrait grimper à 26 millions de véhicules d'ici 2026 et même 34 millions de véhicules d'ici 2030.

Cette grande révolution du côté des logiciels embarqués passera par la constitution d'un réseau de 4 500 ingénieurs Software d'ici 2024. Pour développer son écosystème, Stellantis s'appuiera également sur des partenariats stratégiques avec des groupes tels que BMW, Foxconn et Waymo.

* Worldline gagne 1,55% à 49,205 euros, le spécialiste des paiements ayant repris le chemin de la croissance externe. Il vient de traverser une période difficile en Bourse depuis la fin octobre, pénalisé par une activité et des perspectives à court et moyen terme laissant à désirer, mais aussi par le repli de ses pairs américains.

Worldline a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 80% de l'activité d'acquisition commerçant d'Eurobank, l'un des principaux acquéreurs en Grèce avec une part de marché de l'ordre de 20%. Eurobank Merchant Acquiring (EBMA) gère environ 219 millions de transactions par an, soit un volume de paiement d'environ 7 milliards d'euros. Worldline va payer 256 millions d'euros sur la base d'une valeur d'entreprise de 320 millions.

* La perfide Albion fait encore des siennes en s’immisçant dans le projet de création du leader mondial des services à l'environnement. Selon l'Autorité britannique de la concurrence, le rapprochement entre Veolia et Suez est de nature à réduire la concurrence dans l'eau et les déchets. Veolia a ainsi jusqu'au 14 décembre pour proposer à l'antitrust britannique de nouvelles cessions d'actifs. Faute de quoi, une enquête approfondie sera enclenchée. Ce problème n'affecte pas l'OPA de Veolia sur Suez, dont le règlement-livraison est prévu le 18 janvier.

Selon l'Autorité britannique de la concurrence, la fusion entraîne une perte de concurrence sur le marché de l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets en Grande-Bretagne et donc une hausse des charges financières pour les municipalités.

En 2020, Veolia a réalisé un chiffre d'affaires total de 26 milliards d'euros et de 2,1 milliards au Royaume-Uni et en Irlande. Suez, de son côté, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 17,2 milliards dont plus de 0,9 milliard au Royaume-Uni.

Veolia a rapidement réagi en se disant convaincu que son projet de fusion avec Suez ne mettrait pas en péril une saine concurrence sur le marché britannique.

Veolia attend par ailleurs le feu vert de la Commission européenne à son projet de rachat de Suez après avoir proposé des cessions supplémentaires en plus de la scission prévue d'un ensemble appelé "Nouveau Suez", a indiqué Reuters.

* Plastic Omnium (+2,76% à 23,80 euros) veut atteindre 3 milliards d’euros de chiffre d’affaires en 2030 dans la mobilité hydrogène. Un objectif ambitieux lorsque l’on sait que l’équipementier automobile a réalisé l’an dernier un chiffre d’affaires consolidé de 7 milliards d’euros, toutes activités confondues. Ce développement dans l’hydrogène passera par une montée en puissance de Plastic Omnium New Energies, la division dédiée du groupe.

Elle compte aujourd'hui 300 personnes, dont plus de 200 ingénieurs et chercheurs. Elle dispose de centres internationaux de R&D, situés en Europe et en Chine, et focalisés sur ses 3 lignes de produits (stockage d'hydrogène, piles à combustibles, et systèmes intégrés).

Depuis 2015, la division a investi environ 300 millions d'euros pour disposer aujourd'hui des compétences, du portefeuille produits et des capacités de production à même de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur hydrogène.

* Le titre Wavestone progresse de 7,85% à 53,60 euros, la société de conseil spécialiste de la transformation des entreprises ayant rehaussé ses objectifs annuels et présenté des objectifs à long terme jugés ambitieux. A l’issue du premier semestre 2021-2022, clos fin septembre, le résultat opérationnel courant a atteint le niveau record de 31,8 millions d'euros, en progression de 122%. La marge opérationnelle courante est ressortie ainsi à 14,6%, contre 7,7% sur la première moitié du précédent exercice, marquée par la crise sanitaire.

Wavestone a pu compter sur une activité dynamique, avec un chiffre d'affaires de 217,8 millions d'euros, en hausse de 17%, dont 15% de croissance interne.

**ANALYSES**

* Fumée blanche pour un assouplissement en Europe des règles encadrant les taxes sur la valeur ajoutée. Mardi, à Bruxelles, les ministres de l'Economie et des Finances des Vingt-Sept ont approuvé une réforme de la directive TVA visant à lâcher du lest aux Etats pour accorder des taux réduits à des produits et services.

Près de quatre ans auront été nécessaires pour parvenir à l'unanimité, indispensable au niveau communautaire sur les réformes fiscales. La proposition avait été mise sur la table début 2018 par Pierre Moscovici, alors commissaire européen à l'Economie.

« Les Etats membres disposeront d'une plus grande marge de manœuvre pour que leur système de TVA tienne compte des choix politiques nationaux tout en garantissant la cohérence avec les priorités communes européennes », a salué Paolo Gentiloni, l'actuel commissaire à l'Economie.

Une page de l'histoire du marché unique va se tourner. Depuis son instauration il y a près de trente ans, la liste des produits éligibles à une TVA réduite est définie à l'échelle européenne. Disparate, on y retrouve notamment les denrées alimentaires et la presse. Des secteurs bénéficient toutefois encore, dans certains Etats membres, de « dérogations de statu quo » alors accordées. L'objectif de cet encadrement communautaire était d’éviter du dumping fiscal entre Etats pour attirer certaines industries.

Cette approche est désormais jugée obsolète. L'UE étant passée d'une TVA à régler par les entreprises non plus dans leur pays d'origine mais dans celui de destination des produits, le garde-fou originel n'est plus justifié. Et faute d'avoir été actualisée, la liste des produits concernés sent la naphtaline : on n'y trouve par exemple pas de produits électroniques, pourtant aujourd'hui omniprésents dans le quotidien. Lâcher du lest au profit des Etats doit permettre, souligne le texte du Conseil, un pilotage plus fin des incitations fiscales via la TVA, en particulier face aux défis climatiques et sanitaires.

Dans le détail, le projet maintient l'actuel taux normal minimal de TVA à 15 %. Mais libre ensuite aux Etats de fixer deux taux réduits, entre 5 % et 15 %, et un taux super-réduit, entre 0 % et 5 %, et de les accorder ou non à une liste très élargie de produits entendant notamment mieux coller aux enjeux climatiques (panneaux solaires, vélos électriques, etc.), à la transition numérique (services d'accès à Internet par exemple) et aux besoins de santé (contraception, serviettes hygiéniques, etc.). Des taux préférentiels pourront aussi s'appliquer dans la culture (cinéma, livres, presse, etc.) et, comme le réclamait la France, à l'élevage de chevaux.

Des garde-fous sont prévus puisqu'un taux réduit pourra être accordé à un maximum de 24 secteurs : le taux super réduit ne pourra concerner qu'un maximum de 7 secteurs, en se concentrant sur les biens de première nécessité, la santé, les transports et la culture.

Et tant pis pour les tripots : les armes, l'alcool, le tabac et les jeux de hasard devront rester soumis à un taux de TVA normal ou majoré. Les Etats qui accordent des TVA préférentielles à des produits nuisibles au climat devront aussi progressivement les supprimer d'ici 2030 (énergie fossile) et 2032 (produits chimiques). Ces mesures d'encadrement auront permis de rassurer l'Allemagne et les Etats nordiques, réticents à ouvrir trop grand les portes à des taux réduits au nom de la rigueur budgétaire.

Ces règles actualisées vont à présent être transmises au Parlement européen. Ce dernier n'a toutefois ici qu'un rôle consultatif, comme de rigueur pour les affaires fiscales. Une fois son avis rendu, d'ici mars, les Etats membres adopteront formellement la nouvelle législation, pour une entrée en vigueur dans la foulée.

**L’AGENDA DU 8 décembre 2021**

**7h30 en France**

Emploi salarié du troisième trimestre

**16h30 aux Etats-Unis**

Evolution hebdomadaire des stocks pétroliers